

IMPORTANT DEUXIÈME AVIS

UTILISATION RESTREINTE DE L'EAU POTABLE

AVIS D'INTERDICTION D'ARROSAGE

La Municipalité de Saint-Charles-de-Bellechasse émet un deuxième avis quant à l'interdiction d'arrosage pour l'ensemble des propriétés desservies par le réseau d'aqueduc, et ce, jusqu'à nouvel ordre.

Nous sommes contraints de prendre cette décision en raison des conditions climatiques des dernières semaines, ce qui cause une insuffisance d'eau dans nos puits d'alimentation ainsi que dans notre approvisionnement d'eau de surface. Les projections des prochaines semaines annoncent très peu de précipitations ce qui nous oblige à renforcer l'avis en déjà vigueur.

Nous vous demandons de ne plus utiliser votre eau pour tout autre usage non essentiel, par exemple arroser votre gazon ou laver vos véhicules.

Chaque effort aura un effet significatif et aidera à diminuer les risques d'engendrer des coûts supplémentaires auprès de l'ensemble des contribuables.

Tout contrevenant s'expose à des amendes prévues à la réglementation municipale.

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration et soyez assurés qu'un nouveau communiqué sera émis lorsque la situation reviendra à la normale.

Donné ce 14 septembre 2017

Le directeur général

Jean-François Comeau



VERSO 

30e anniversaire de la bibliothèque Jacques-Labrie

Quelques petites précisions pour le 30^e anniversaire de la bibliothèque Jacques-Labrie qui aura lieu le dimanche 15 octobre

Tous les citoyens de Saint-Charles sont invités à cette fête qui se déroulera à partir de 14 h jusqu'à 16h.

Nous aimerions aussi retrouver les anciens bénévoles afin de souligner leur implication. Si vous êtes une de ces personnes, veuillez communiquer avec la responsable de la bibliothèque ou par courriel à l'adresse suivante : biblstch@globetrotter.net.

Dans le cadre de cet événement, nous ferons tirer entre le 15 septembre et le 15 octobre, 5 cartes cadeaux à tous les abonnés qui viendront faire un emprunt.

Au plaisir de vous rencontrer !!

